

1. *Débitrice:* **R. Rougemont SA, 7240 Moutier**
2. *Remarques:* L'entreprise R. Rougemont SA, est au bénéfice d'un sursis concordataire depuis le 18 octobre 2002. Une demande de prolongation de ce sursis est parvenue au Tribunal d'arrondissement I, 2740 Moutier.
Les créanciers de R. Rougemont SA disposent d'un délai de 5 jours dès la présente publication pour faire parvenir au Tribunal d'arrondissement I, rue du Château, 2740 Moutier, leurs observations ou leur opposition à cette demande de prolongation du sursis concordataire, en indiquant leurs motifs.
Arrondissement judiciaire I Courtelary/Moutier/La Neuveville
2740 Moutier
(01214224)